
Plan Hydrogène Bretagne

[Imprimer](#)

La Région Bretagne lance sa feuille de route sur l'hydrogène renouvelable (sce Communiqué de presse Mercredi 28 octobre 2020 à Belz (56)).

Monsieur Loïc Chesnais-Girard, Président du Conseil régional, a présenté ce mercredi au chantier naval de Belz, la feuille de route de la Bretagne en matière de déploiement de l'hydrogène renouvelable à horizon 2030.

L'accent a été mis sur l'ambition industrielle forte qui sera portée dans le domaine des applications navales et de productions offshores d'hydrogène. A cette occasion le Groupe Acti, propriétaire du Chantier Bretagne Sud, a été mis à l'honneur et a présenté ses deux premiers catamarans à propulsion électrique en construction, qui recevront une motorisation hydrogène. Pour compléter l'illustration de l'ampleur de la mobilisation sur ces enjeux et le savoir-faire des industriels bretons, un échantillon de quelques-uns des projets clés menés en Bretagne a été présenté par les pionniers de l'hydrogène : Energy Observer Developments, Sofresid, Alca Torda Applications, Lhyfe et le syndicat départemental d'énergie du Finistère.

L'hydrogène renouvelable, un vecteur d'avenir pour sa transition énergétique.

À travers cette feuille de route, partagée avec les acteurs bretons concernés, la Bretagne veut se positionner comme une région leader sur le marché des applications de l'hydrogène renouvelable, tant en termes de compétences

détenues par ses entreprises que de diffusion des technologies et d'appropriation par les citoyens. L'objectif est de structurer et développer un secteur économique innovant et générateur d'emplois nouveaux et/ou issus de reconversions.

Cette filière bretonne de l'hydrogène se développera autour des spécificités régionales : l'industrie maritime, les projets smart grids déployés sur le territoire, les énergies marines renouvelables, les applications de stockage (transport et stationnaires) et la logistique de l'agro-alimentaire.

Il s'agit également de répondre aux objectifs de la Breizh COP, projet d'avenir pour une Bretagne plus sobre à horizon 2040 : : réduction par 4 des émissions bretonnes de gaz à effet de serre à l'horizon 2050, diminution de la part de carburants fossiles dans le domaine du transport, intégration des productions énergétiques renouvelables et décarbonées en lien avec les technologies de stockage de l'énergie. Enfin, cette feuille de route vise à assurer le développement durable des territoires et de leur autonomie énergétique. Un appel à projets régional a été lancé fin septembre, d'autres suivront en 2020 et 2021.

Un socle d'objectifs quantitatifs structurants à atteindre collectivement d'ici 2030 est ainsi fixé :

- 8 boucles locales hydrogène renouvelable et bas carbone 1 (d'au moins 200 kgH₂/j/site) réparties sur le territoire dans les 3 premières années d'amorçage pour tendre vers 400 véhicules en circulation en 2025 et ainsi éviter 8 000 t de CO₂ /an² | ~ 50M€ publics/privés³.
- 3 écosystèmes portuaires maritimes utilisant l'hydrogène renouvelable entre 2023 et 2030 avec une production jusqu'à 1tH₂/j par site⁴, soit 5 800 000 litres de carburant et diesel marin économisés et 15 000 t de CO₂ évitées par an | ~ 45 M€ publics/privés.
- Une première flotte de 10 navires pilotes(desserte passagers, cabotage de fret, manutention, pêche), à chaîne propulsive électro-hydrogène, sur une gamme de puissance s'étalant de 500 kW à 6 MW, pour | ~150 M€ publics/privés
- 2 800 véhicules d'ici 2030 (65% de véhicules utilitaires légers ; 30% de poids lourds ; 30% de véhicules particuliers ; 4% de bus/cars) permettant de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports (soient plus de 45 kTeq CO₂ évités) avec, à plus long terme, la volonté de progresser jusqu'à 13% de l'objectif de réduction de GES à 2050 (soit 450 000 véhicules).
- Accompagner la recherche et le développement industriel avec notamment, la mise en œuvre d'un démonstrateur de production d'hydrogène offshore pour 2025 permettant à la filière d'être au rendez-vous des enjeux de productions industrielles d'hydrogène offshore pour les futurs parcs éoliens en mer, entre 2040 et 2050.

